CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E186264** **VALABLE JUSQU'AU** **15/07/2027**

ÉDITÉ LE 10/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/10/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 1 001 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : 878 397 884 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 85 01935

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020.200126

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020.200126

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : LANARO

8 RUE AMBROISE CROIZAT
ZONE INDUSTRIELLE
73400 UGINE

Téléphone : 04 79 37 52 35 **Fax :** 04 79 10 05 04

Portable : 06 89 33 12 26

Responsabilité légale :
LANARO LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.lanaro.fr

E-mail : laurent@lanaro.fr

Effectif moyen : 33 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 138 000 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	28	08/06/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	28	21/01/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/07/2026 13:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E186264** **VALABLE JUSQU'AU** **15/07/2027**

ÉDITÉ LE **10/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/10/2019
Forme juridique : SAS

Capital : 1 001 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : **878 397 884 00015**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 85 01935

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020.200126

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020.200126

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **LANARO**

8 RUE AMBROISE CROIZAT
ZONE INDUSTRIELLE
73400 UGINE

Téléphone : 04 79 37 52 35 **Fax :** 04 79 10 05 04
Portable : 06 89 33 12 26

Site Internet : http://www.lanaro.fr
E-mail : laurent@lanaro.fr

Responsabilité légale :
LANARO LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 33 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/06/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	21/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	
o Radiateurs électriques, dont régulation.	
o Ventilation mécanique	21/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/07/2026 13:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.